

Du côté du pays Voironnais



Fonds de concours aux communes de -3500 habitants

L'intercommunalité a un rôle important dans le financement des opérations communales.

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a mis en place un fonds de concours accordé aux communes de -3500 habitants.

Une enveloppe de 60 676.00€ a été accordée à la commune de Charancieu à condition que les travaux ou acquisitions soient réalisés d'ici fin 2020.

En 2019, les investissements suivants ont pu être financés à 50% par le Pays Voironnais :

- acquisition d'une balayeuse d'un montant de 8 320.00€HT
- acquisition de drapeaux pour nos cérémonies d'un montant de 718.79€ HT
- acquisition de panneaux électoraux d'un montant de 1 224.00€ H.T
- réfection d'une partie de la toiture de la mairie pour un montant de 3 038.40€HT
- acquisition de matériel informatique et du mobilier pour le groupe scolaire : montant 3 008.53€ HT
- installations de plusieurs systèmes de vidéo protection sur la commune et notamment à l'école pour un montant de 3 111.00€HT



Par ailleurs, les travaux de la cour de l'école ont été réalisés pour un montant de 26 222.50€ HT. Ils ont été financés à 60% par le Conseil Départemental dans le cadre du « plan école » et par le Pays Voironnais dans le cadre du fonds de concours . 20% de la dépense restant à la charge de la commune.

Pour 2020, il reste un solde sur le fonds de concours de l'ordre de 45 800.00€.

Quelques photos de tous ces achats.....



La balayeuse



Les panneaux électoraux



La vidéo-protection



Le mobilier et le matériel informatique à l'école